

## M. DE TALLEYRAND ET LA PAIX

---

Un homme dont le caractère, l'intelligence, l'esprit, les avatars et les travers ont donné lieu à une copieuse légende, mais dont il faut reconnaître qu'il fut un diplomate remarquable en même temps qu'un homme politique judicieux, le prince de Talleyrand, a toujours été partisan de la paix.

Ses vues sur la paix, sa façon de la concevoir ne furent certes pas exactement celles des hommes d'aujourd'hui; une superposition absolue surprendrait : les hommes vivent dans leur temps, ils pensent d'après les événements auxquels ils assistent ou participent. Ce qui est, au contraire, remarquable, c'est qu'entouré d'hommes de guerre, ayant vécu quantité d'années dans une atmosphère de guerre — et presque toujours de guerre victorieuse — ayant été à maints égards l'admirateur, et en tout cas le serviteur, le ministre du plus grand homme de guerre de tous les temps, M. de Talleyrand n'ait pas cédé à la contagion de l'admiration, au délire de la victoire, de la jactance ou de la haine, qu'il soit resté lui-même, c'est-à-dire un homme qui réfléchissait et dont la pensée n'était jamais dictée par son entourage ni par les passions du moment, et que, en fin de compte, il ait exprimé, au sujet de la paix et de la guerre, des opinions qui pourraient servir de préface à la réflexion de beaucoup de défenseurs systématiques de la paix, un siècle et demi après lui.

Il faut d'ailleurs noter que ce diplomate n'est pas, comme plus tard Briand, un homme de livres, de dos-

siers, d'écriture, de travaux secondaires ou minutieux. Cet ami de la paix n'a pas songé à mettre en ordre ses vues, au service de la postérité. Réaliste vigoureux et beaucoup trop amateur de la vie pour perdre un instant à des théories, M. de Talleyrand ne s'est jamais soucié d'établir une doctrine de la paix. On sait qu'il n'aimait pas écrire et, même aux affaires, consacrait une bonne part de son temps au plaisir. Donc, pas de livre, de mémoire, de discours sur la paix : c'est à travers ses actes diplomatiques, ses ouvrages de circonstance, les souvenirs de contemporains, les dépêches, les anecdotes et le recueil disparate que l'on a baptisé *Mémoires du prince de Talleyrand* qu'il nous faut chercher la pensée de cet ami de la paix. Cette pensée est cependant d'une unité parfaite et ne s'est jamais démentie. Dans ses fonctions de ministre des Affaires Extérieures d'un conquérant, M. de Talleyrand a certes signé des actes de déclaration de guerre : il n'était pas homme à donner des démissions lorsqu'il n'y était point obligé. M. de Talleyrand n'a jamais tenu à ce qu'on le prenne pour un héros, un apôtre, un saint, et il serait aussi abusif de le déguiser en missionnaire de la paix, que de lui reprocher, après coup, d'avoir renoncé à toute ambition lorsqu'il ne pouvait pas faire triompher ses idées.

Il n'empêche que, sans se lasser, et chaque fois qu'il lui a été donné d'exprimer une opinion personnelle, M. de Talleyrand est revenu sur des idées qui lui étaient certainement chères et qui respirent un éloignement méthodique de la guerre et de tous les mauvais procédés politiques ou diplomatiques qui peuvent mener à des conflits armés.

Je veux recueillir ici quelques témoignages probants de cette tournure d'esprit, qui fait de M. de Talleyrand l'ancêtre d'une certaine diplomatie moderne plus éprise du maintien de la paix que de rêves d'hégémonie conquise dans le sang.

## §

A trente-huit ans, débutant à peine dans la diplomatie, dans son *Mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres états de l'Europe* daté de Londres 25 novembre 1792, M. de Talleyrand écrit :

On sait bien maintenant à quoi se réduisent toutes les grandes idées de rang, de primatie, de prépondérance. On sait ce qu'il faut penser de tout, cet échafaudage politique sous lequel la turbulence et la nullité des cabinets de l'Europe se sont débattues si longtemps, et avec tant d'appareil, aux dépens des intérêts des peuples. On a appris enfin que la véritable primatie, la seule qui convienne à des hommes libres et éclairés, est d'être maître chez soi et de n'avoir jamais la ridicule prétention de l'être chez les autres. On a appris, et un peu tard sans doute, que, pour les Etats comme pour les individus, la richesse réelle consiste non pas à acquérir ou à envahir les domaines d'autrui, mais à bien faire valoir les siens. On a appris que tous les agrandissements de territoire, toutes ces usurpations de la force et de l'adresse auxquelles de longs et illustres préjugés avaient attaché l'idée de rang, de primatie, de consistance politique, de supériorité dans l'ordre des puissances, ne sont que des jeux cruels de la déraison politique, que de faux calculs de pouvoir, dont l'effet réel est d'augmenter les frais et les embarras de l'administration et de diminuer le bonheur des gouvernés pour l'intérêt passager ou la vanité de ceux qui gouvernent.

Le règne de l'illusion est donc fini pour la France. On ne séduira plus son âge mûr par toutes ces grandes considérations politiques qui avaient, pendant si longtemps et d'une manière si déplorable, égaré et prolongé son enfance.

Dès ces premières formules, qui témoignent d'une si entière dissimilitude entre l'esprit de M. de Talleyrand et celui des diplomates d'ancien régime, ne perçoit-on pas que le plus moderne d'esprit, peut-être, ce n'est pas le petit bourgeois de judicature Danton, auquel le *Mémoire* est adressé, mais bien le descendant de ce comte

de Périgord qui disait à Hugues Capet : « Qui t'a fait roi? » Et dans quel article de journal d'extrême-gauche, dans quelle analyse plus que subtile de M. Léon Blum ne pourrait-on pas lire aujourd'hui cette dénonciation « de tout cet échafaudage politique sous lequel la turbulence et la nullité des cabinets de l'Europe se sont débattues si longtemps »? Tant il est vrai qu'aristocrates de l'esprit ou du sang, ce sont toujours les aristocrates qui voient un peu plus loin que leur temps. Et la seule maladie du monde est l'aveuglement. (Je ne dis pas qu'à certains moments M. Léon Blum ne se plaise point à mettre sur ses yeux un bandeau... M. Blum est un prophète : M. de Talleyrand se contentait d'être un ami de la réalité.) Le vrai mérite consiste aussi lorsque l'on vit, par exemple, au lendemain du partage de la Pologne, à ne pas tomber dans l'erreur d'admirer un forfait aussi machiavélique, dans le plus triste sens de ce mot, et aussi dangereux.

Car lorsque M. de Talleyrand se demande si la France doit contracter des alliances, il conclut :

Ce sera moins pour son propre intérêt que pour celui des Etats qu'elle aura rendus ou qu'elle voudra rendre libres; ce sera pour hâter le développement complet du grand système de l'émancipation des peuples. C'est là que doit se trouver le seul objet de sa politique actuelle, parce que c'est là que se trouve le vrai principe des intérêts généraux et immuables de l'espèce humaine.

Ainsi, après avoir reconnu que le territoire de la République Française suffit à sa population et aux immenses combinaisons d'industrie que doit faire éclore le génie de la liberté, après s'être bien persuadé que le territoire ne pourrait être étendu sans danger pour le bonheur des anciens comme pour celui des nouveaux citoyens de la France, on doit rejeter sans détour tous ces projets de réunion, d'incorporation étrangère qui pourraient être proposés par un zèle de reconnaissance ou d'attachement plus ardent qu'éclairé... La France doit rester circonscrite dans ses propres limites :

elle le doit à sa gloire, à sa justice, à sa raison, à son intérêt et à celui des peuples qui seront libres par elle... Ainsi, après avoir rendu la liberté aux Savoisiens, aux Belges, aux Liégeois, etc., après avoir élevé les signes de la liberté sur les bords de l'Océan et sur ceux de la Méditerranée, la France formera entre elle et tous ces peuples des traités solennels de fraternité où les intérêts de la défense commune soient établis et déterminés d'une manière immuable, et où de nouvelles sources de commerce et d'industrie soient ouvertes avec libéralité aux besoins et à l'activité de l'espèce humaine.

Cette théorie de la modération pour ce qui regarde les frontières, il arrivera à M. de Talleyrand, comme ministre napoléonien, d'y contrevenir par ses actes. Elle restera cependant à l'arrière-plan de sa pensée, et l'homme qui aura, à la veille de la maturité, formulé ces idées, les retrouvera sans peine pour les conformer plus tard à l'épreuve des faits : il n'approuvera pas les conquêtes excessives de Napoléon, de même qu'en 1830 il déconseillera à Louis-Philippe une annexion déguisée de la Belgique. Et quant à ces « traités solennels de fraternité » qui n'auront en vue que la défense commune, on sent bien que le jeune diplomate ne les souhaite que comme garants de la paix.

Quoique ayant vécu en Angleterre, il résiste à cette manie des diplomates de second plan qui veulent toujours une alliance entre le pays qu'ils représentent et celui auprès duquel ils sont accrédités :

Les seuls rapports, dit-il, que la France puisse chercher en ce moment à entretenir et à étendre avec l'Angleterre, sont des rapports d'industrie et de commerce.

Et, comme s'il lisait le livre de l'avenir, M. de Talleyrand affirme que l'intérêt des deux gouvernements est l'indépendance des colonies espagnoles du Nouveau Monde. L'Angleterre avait sur ce point un programme, et celui qui vient d'être chargé de mission à Londres

se déclare prêt à fournir sur ce sujet un mémoire détaillé.

Après une révolution, conclut-il, il faut ouvrir de nouvelles routes à l'industrie, il faut donner des débouchés à toutes les passions...

Langage, encore une fois, de défenseur de l'ordre et de la paix, qui n'a cependant rien d'un réactionnaire, si l'on peut dire... Et cette double attitude sera celle de M. de Talleyrand à travers toutes les révolutions qu'il aura à traverser.

### §

Cette idée des relations commerciales heureuses à créer dans le monde, qui est une véritable idée de paix, a occupé l'esprit de M. de Talleyrand durant son séjour forcé aux Etats-Unis.

Je profitai, dit-il dans ses *Mémoires* (I, 243), de la disposition où ma petite chambre mettait mon esprit pour faire de la grande politique et arranger le monde. Après avoir fait, en bon membre de l'Assemblée Constituante, une abstraction du caractère des hommes, je recourais à l'esprit philosophique, et je demandais un nouveau code général du droit des gens, qui, après avoir balancé les intérêts des peuples et des hommes, les rapprocherait dans l'intérêt politique et réciproque des Etats et établirait dans leurs rapports habituels une libérale égalité. Il me semble même que j'étais au moment de réaliser le système des économistes sur la liberté absolue du commerce et la suppression des douanes, qu'il fallait bien faire entrer dans mes idées spéculatives, lorsque, tout à coup, parut précisément un nouveau tarif pour les douanes, adopté par le Congrès américain sur la proposition de mon ami Hamilton.

Et l'exilé de conter ses conversations avec le ministre des Finances américain et ses rêves à lui, de vastes et libres échanges économiques...

Il achève même le récit de son séjour en Amérique en parlant du « jour où le désir d'empiéter, d'envahir, cessera d'altérer les rapports généraux des Américains avec les autres peuples, et où, par un retour sur leur propre intérêt, ils chercheront à faire sur eux-mêmes des conquêtes qui aboutiront à créer sur leur territoire des valeurs proportionnées à la vaste étendue des terres qui composent le continent qu'ils habitent ».

## §

Trois semaines avant que « le citoyen Talleyrand » ne quittât le ministère des Relations Extérieures, son confrère Lacuée, membre de l'Institut et du Conseil des Cinq-Cents, lui adressa une demande d'explications au sujet des omissions qui pouvaient exister dans la constitution en vigueur, pour ce qui regardait les délibérations concernant la paix et la guerre et, d'autre part, sur le système que la République devait adopter avec les autres peuples.

Le ministre répondit le 14 messidor an VII (2 juillet 1799) à Lacuée, mais en insistant sur le fait que c'était le membre de l'Institut qui répondait à son collègue, et non le ministre au législateur. Il n'empêche que cette lettre, écrite par le ministre dix-huit jours avant qu'il ne démissionnât, et sur laquelle on n'a pas suffisamment attiré l'attention (1), constitue une sorte de testament diplomatique, au moment où, après deux années d'exercice du ministère dans des circonstances difficiles et troublées, un homme aussi intelligent pouvait s'être formé une opinion nette sur la politique de la France et de l'Europe.

Or, après avoir insisté sur le caractère de la conduite du Directoire exécutif, que, dit le ministre, « on a vu

(1) La lettre de Lacuée et la réponse de M. de Talleyrand ont été publiées par G. Palain dans *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, pages 437-451.

plus d'une fois abuser de son initiative jusqu'à ne laisser aucune action à la Législature dans les affaires politiques », et après avoir cité plusieurs exemples où le Directoire est intervenu de la manière la plus impérieuse dans les affaires intérieures d'autres pays sans même consulter le Corps législatif, après avoir affirmé que de longues délibérations devraient être demandées au Corps législatif lorsqu'il s'agit de décider ou la paix ou la guerre, M. de Talleyrand passe aux rapports entre la République et les autres peuples.

Le ministre envoie d'abord à Lacuée une copie de son Mémoire de 1792, dont nous avons parlé. Il ne cache pas que quelques-unes des idées qu'il exprimait alors ont été rendues surannées par les événements, mais que d'autres « sont encore applicables » :

Par exemple, écrit-il, je persiste dans l'opinion qu'il est de la nature d'un Etat libre de désirer que les autres peuples soient appelés à la jouissance d'un bien [la liberté] qui, une fois répandu, promet à l'Europe, au monde, l'extinction d'une grande part des querelles qui les ravagent. Mais, en même temps, j'ai la conviction qu'il n'y a pas un autre moyen d'accélérer le triomphe de la liberté et l'établissement du système représentatif que de consolider d'abord l'une et l'autre en France même par une pacification honorable, et de porter ensuite, par une administration affranchie et des préjugés anciens et des préjugés nouveaux, la France républicaine à cet état de prospérité et de satisfaction intérieure que peu d'années lui assureraient et qui deviendraient pour tous les peuples l'excitation la plus active, la plus certaine, la plus douce pour eux comme la moins évitable pour ceux qui les gouvernent, vers un ordre de choses analogue à celui dont les avantages seraient si bien démontrés. Et j'atteste au contraire que le système qui tend à porter la liberté à force ouverte chez les nations voisines est le plus propre à la faire haïr et à empêcher son triomphe.

Donc, avant tout, répudiation des guerres de propagande et du prosélytisme guerrier.

De même, continue le ministre, j'ai encore l'opinion qu'il convient à la République, forte de sa position, de son étendue, de sa population et des richesses de son sol, d'être réservée dans ses alliances et de les réduire le plus souvent à la défensive.

Une puissance forte qui se trouve en guerre a souvent tort d'appeler à elle et de rallier à sa cause des puissances d'une force moindre : outre que leurs secours sont médiocrement utiles, la défense qui leur est due complique alors celle de la puissance principale et multiplie en faveur de l'ennemi les points d'attaque et les objets de capture. Il serait facile de démontrer que nous avons retiré peu de fruits de notre alliance avec la Batavie, l'Espagne, la Cisalpine et la Suisse.

Celle de l'Espagne et de la Hollande a donné à l'Angleterre le moyen de faire des captures qui sont devenues l'obstacle le moins surmontable pour une coalition.

Celle de la Suisse et des Cisalpines a compliqué la guerre, en Allemagne et en Italie, de manière à rendre le dénouement plus difficile et plus éloigné.

Pendant, s'il est un moyen vraiment beau, vraiment digne d'un peuple libre, de sortir de l'état pénible où des circonstances malheureuses, où des fautes même ont pu le placer, je le trouve, Citoyen, dans la proposition que vous faites d'une déclaration qui annonce à l'Europe et nos principes et nos intentions.

Lacué avait, en effet, dans sa lettre sans doute concertée d'avance avec le ministre, parlé d'une « déclaration authentique que nous devons faire à l'Europe en lui exposant nos principes sur la guerre, la paix, les alliances, les conquêtes ».

Encore une fois, M. de Talleyrand, à la veille d'abandonner, pour un temps, le ministère, est pacifiste : il veut l'ordre et la tranquillité à l'intérieur et, à l'extérieur, l'indépendance des nations, pas d'alliances particulières et des accords généraux pour préserver la paix. Les « grands optimistes », comme dit M. Bergson, qui ont fondé la Société des Nations, ont eu les mêmes principes et les mêmes idées.

## §

Il est un écrit de M. de Talleyrand, peu connu, rarement cité, auquel on ne semble pas avoir attaché l'importance que son auteur souhaitait qu'il eût, et dans lequel on peut trouver, au contraire, le point de départ de bien des idées modernes sur ou plutôt contre la politique des alliances, souvent néfastes parce que génératrices de conflits et de guerres. Etant aux eaux, à Bourbon-l'Archambault, en 1811, M. de Talleyrand commença un travail sur Choiseul, qu'il acheva en 1816. Cet essai a été publié à la suite des *Mémoires du prince de Talleyrand* (V, 513).

Ayant parlé du Pacte de Famille avec l'Espagne, signé en 1761, dont M. de Talleyrand dit que, grâce à lui, « la France, sans affaiblir sa position continentale, en la fortifiant même, et sans prendre des engagements onéreux, était assurée pour la paix comme pour la guerre d'une coopération durable avec la puissance qui possédait alors les plus belles ressources maritimes et les riches trésors de l'Amérique et des Indes », le prince ajoute :

Si cet accord avec l'Espagne eût été fait en même temps que le Traité de Versailles avec la cour de Vienne, il est à croire que l'Angleterre n'eût jamais obtenu les succès qui ont amené la désastreuse paix de 1763.

Et dès ces mots nous voyons que l'homme qui vient d'être, durant de longues années, ministre des Affaires Extérieures, a le sens des ensembles et ne se résigne pas à voir les choses sous l'angle étroit des succès particuliers. Mais ce pourrait, en somme, n'être que vieille diplomatie, éprise de succès immédiats et guerriers. Tandis que, tout de suite, M. de Talleyrand va nous montrer qu'il a, en vérité, d'autres soucis en tête et que son but réel, durable, profond, et d'ailleurs avoué, c'est la paix. Car voici comment il continue, et ceci constitue

le plus lumineux témoignage de son ouverture d'esprit et, si l'on peut dire, de son modernisme résolument pacificateur :

Cette époque de notre histoire, écrit-il, portera sans doute les publicistes, s'il peut s'en trouver encore dans quelques années, à examiner si, en théorie générale, les traités d'alliance permanente sont utiles aux puissances qui les contractent. Ce genre de transactions est celui dont on croit en général devoir recueillir le plus de résultats avantageux. Cependant, l'expérience a prouvé que chaque puissance, en cherchant à faire pencher la balance de son côté, apporte dans cette espèce d'accord un esprit de réserve et d'égoïsme qui nuit à la cause commune. Aussitôt que les stipulations de bonne harmonie, d'assistance, de secours définis sont convenues, tous les efforts se dirigent sur les moyens d'interpréter les causes, d'éluder les demandes, d'échapper enfin aux conséquences des engagements qu'on a contractés; et, quand le *casus fœderis* devient tellement évident qu'on ne peut le méconnaître, mille circonstances deviennent alors des prétextes pour retarder les préparatifs et compliquer l'exécution des articles les plus clairs. L'allié attaqué a eu le temps de perdre des provinces, avant de recevoir un homme ou un écu de celui qui devait lui prodiguer des secours de tout genre. Les quatre coalitions formées successivement depuis la Révolution française eussent-elles été aussi promptement anéanties, si chacun des contractants eût employé de bonne foi et à temps tous les moyens dans l'intérêt de la cause commune?

Ce qu'il y a de frappant dans cette analyse due à un homme parfaitement au courant de l'histoire de son temps, c'est quelle pourrait tout aussi bien s'appliquer, par exemple, à l'Italie de 1914, laissant en plan ses deux alliés parce que « l'égoïsme sacré » lui dicte cet utile manquement à un engagement signé depuis de longues années, et renouvelé à grand orchestre il n'y avait pas si longtemps...

Dans les motifs de tiédeur des alliances, il faut aussi comp-

ter pour quelque chose le déplaisir de voir mal employés ses troupes, son artillerie, ses magasins, de voir ses régiments placés au poste le plus périlleux, de perdre des hommes, de dissiper son trésor, et souvent sans retirer d'autre avantage de sa coopération que d'assister à la prise de possession des conquêtes faites par ses alliés.

Remarques dont on pourrait, sans difficultés, faire l'application à bien des événements de la guerre de 1914-18 et des années qui ont suivi.

Mais voici où M. de Talleyrand, par la sagesse de ses vues, prend une sorte d'accent prophétique, annonçant, sans le savoir lui-même, les tentatives d'après 1918 qui tendent à un établissement durable de la Paix :

*Le peu que l'on vient de dire sur une question d'un si haut intérêt et qui mériterait d'être traitée avec soin et développement, ne s'applique, comme on a pu le voir, qu'au cas où la guerre, suivant de près le traité conclu, oblige les contractants à l'exécution des clauses. Car il n'y a personne qui ne doive regarder comme la plus belle œuvre de la politique une alliance combinée avec lenteur et sagesse entre des puissances de premier ordre, dans la vue généreuse de fixer un état de paix permanent en empêchant partout la guerre, et dont le but unique serait de forcer, par une médiation juste et imposante, au repos, à la modération et à un facile et libre échange des productions des différents pays tout pouvoir inquiet, ambitieux et prohibitif qui voudrait troubler l'équilibre général.*

C'est moi qui ai souligné, car voici, aussi clair qu'il est possible de parler en cette époque napoléonienne, un jugement de l'esprit de conquête et une annonce presque entière d'une organisation de la paix par une association des puissances, on pourrait presque dire une société des nations.

Il est toutefois nécessaire d'apporter de grandes précautions dans un pacte de cette nature, continue M. de Talleyrand; c'est dans l'intérêt de la société européenne, c'est dans

l'intérêt de tous qu'il doit être contracté. Il faut donc que cet intérêt soit bien constaté, bien évident; et il ne l'est pas assez si ceux qu'il touche, c'est-à-dire les nations, ne sont pas convaincues que c'est de leurs propres avantages qu'on s'est occupé. Car si elles devaient concevoir de la défiance, toute alliance des cabinets deviendrait illusoire et même dangereuse. Dans l'état de civilisation où l'Europe est parvenue, les peuples tendent partout à prendre un niveau commun; et s'ils se voyaient détournés de cette voie, ils s'en prendraient bientôt à leurs gouvernements et agiraient contre eux avec une force irrésistible.

Ce qu'il y a de vraiment étonnant dans ces paroles, c'est qu'il n'est pas ici un mot qui ne s'applique avec force à cet état démocratique de l'Europe occidentale d'après guerre, où ce qu'annonçait M. de Talleyrand est en train de se réaliser, mais avec un siècle de retard sur les pensées d'un homme issu, dirait-on, de l'ancien régime...

Les projets d'alliance chrétienne de Henri IV, de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre ont été médités dans des temps où les gouvernements avaient exclusivement toute la confiance des peuples, ajoute M. de Talleyrand. Ceux-ci remettaient alors aux mains de leurs souverains le soin de prévoir et de diriger leurs destinées. Les souverains, de leur côté, avaient toute l'autorité nécessaire pour conduire de si grands intérêts. Les grands corps de l'Etat n'étaient que les auxiliaires du pouvoir, et si parfois ils cherchaient à diminuer son action, ce n'était jamais jusqu'au point de l'exposer à être à la disposition des peuples. L'idée de la souveraineté était entière dans les esprits, et elle se présentait partout comme une force tutélaire contre laquelle nulle résistance n'était légitime.

A une telle époque, on pouvait créer des systèmes politiques, et celui que la grande âme de Henri IV avait su concevoir aurait pu s'exécuter.

Mais les progrès de la civilisation, en élevant la partie moyenne des peuples, ont diminué la distance qui la séparait du gouvernement. C'est alors qu'on a commencé à examiner le

mécanisme et les actes de celui-ci : bientôt la critique est arrivée et a conduit à la méfiance, ce qui fait qu'aujourd'hui il faut, pour gouverner les peuples, plus de sincérité et de sagacité que l'on n'en avait besoin autrefois. Il faudrait donc beaucoup d'habileté et de prévoyance pour former, dans un tel état de choses, une de ces alliances dont le seul objet serait de garantir la paix générale.

Ces remarques critiques de M. de Talleyrand ne sont pas d'un ennemi des nouvelles tendances démocratiques : le diplomate, ici, une fois de plus, constate les faits et en tient compte, sans s'incliner aveuglément devant eux ni s'insurger non plus contre eux avec absurdité. Et ce n'est pas nous, qui vivons à une époque encore plus démocratique et qui constatons chaque jour les difficultés considérables en présence desquelles se trouvent les hommes désireux d'organiser la paix, qui protesterons contre les affirmations du principe : il faut, en effet, beaucoup d'habileté et de prévoyance pour arriver à bâtir et parfaire cette alliance universelle d'où découlera la véritable paix. Mais quel sens véritable de la vraie diplomatie, de la grande politique, quelle prévoyance dans des affirmations comme celles-ci, toujours dans le même essai sur Choiseul, quelques pages plus loin :

Les alliances qui ont la conquête pour objet sont pernicieuses : d'abord pour ceux contre qui elles sont dirigées, et en définitive pour ceux même qui les ont faites... Ces alliances ne peuvent donc, en aucun cas, former un système politique...

Mais des alliances peuvent avoir pour but, non de faire la guerre, mais de rétablir ou de maintenir la paix — non d'acquérir des provinces, mais d'assurer à chacun des contractants la conservation de ses possessions, — non de mettre en péril la tranquillité des autres Etats, mais d'empêcher qu'aucun Etat puisse menacer la sécurité des autres. Personne ne niera que des alliances dont toutes les conditions seraient calculées de manière à atteindre ce but, ne présentassent des avantages inappréciables...

J'arrête ici les citations, après avoir tenu à donner des formules qui ne sont que le développement des premières. Il n'est pas un contemporain lisant ces principes, qui ne regrette amèrement que les monarques d'Allemagne, d'Autriche et de Russie n'aient pas, avant 1914, consacré à la lecture de ces pages un certain nombre des heures qu'ils employaient à des travaux de bureaucrate ou de major de garnison : bien des angoisses, des douleurs, des tourments, des deuils, des misères de la guerre et de l'après-guerre eussent été épargnés à l'espèce humaine. Et il faut souhaiter que les sages axiomes de M. de Talleyrand, avec les appropriations que l'époque exige, soient médités par les hommes politiques de notre temps, s'ils veulent mériter les noms de conducteurs, de gardiens et de chefs de peuples, plutôt que ceux d'écervelés, d'ignorants et de criminels.

## §

Dès les jours qui suivent l'avènement de Louis-Philippe, en 1830, le roi offrit à M. de Talleyrand l'ambassade de Londres, où le nouveau régime voulait « aller chercher le pivot de sa politique extérieure ». Après quelques objections de forme, relatives à son grand âge et à sa santé, M. de Talleyrand accepta.

Je me décidai, écrit-il dans ses *Mémoires* (III, 329), dans cette circonstance comme dans d'autres de ma vie, par le sentiment du devoir et par la pensée de servir mon pays. Je crus que le nouveau gouvernement ne pourrait gagner de stabilité que par le maintien de la paix, et quoique à cette époque tout le monde soutint contre moi l'opinion que la guerre était inévitable, je me persuadai que mon nom, les services que j'avais rendus à l'Europe dans d'autres temps et mes efforts parviendraient peut-être à conjurer le malheur le plus redoutable : une guerre révolutionnaire et universelle. Je suis heureux, avant de finir ma carrière, de penser que j'y ai réussi.

Fin novembre 1830, à l'ouverture de la Conférence de Londres où l'on allait essayer de régler la situation de la Belgique, M. de Talleyrand disait dans son discours à propos du règlement de cette affaire épineuse :

Il est évident que nous n'y parviendrons pas, si nous n'apportons pas tous ici un esprit de conciliation et si nous n'avons pas tous un but commun : celui du maintien de la paix dont nous avons tous besoin.

Formules vagues, et de circonstance, dira-t-on.

Non : dans le langage de M. de Talleyrand, où les mots ont leur sens entier, car cet esprit précis ignore, pour son compte personnel, le romantisme des épithètes, une affirmation de ce genre veut exactement dire ce qu'elle exprime sans fioriture et sans charlatanisme.

Et d'ailleurs, dans une dépêche à son ministre des Affaires Etrangères, Molé, le 27 novembre 1830, M. de Talleyrand disait, et ces paroles, où l'on retrouve les idées de l'essai sur Choiseul, ont une portée qui va jusqu'à nos jours :

La France ne doit point songer à faire ce qu'on appelle des alliances. Elle doit être bien avec tout le monde et seulement mieux avec quelques puissances, c'est-à-dire entretenir avec elles des rapports d'amitié, qui s'expriment lorsque des événements politiques se présentent.

Ce genre de liens doit avoir aujourd'hui un principe différent de celui qu'il avait autrefois : *ce sont les progrès de la civilisation qui formeront désormais nos liens de parenté.* Nous devons donc chercher à nous rapprocher davantage des gouvernements où la civilisation est plus avancée : c'est là que sont nos vraies ambassades de famille...

Et, plus loin, dans la même dépêche :

L'Angleterre est la seule puissance qui, comme nous, veuille franchement la paix.

Durant des mois, à Londres, M. de Talleyrand ne

poursuivit que ce but : assurer la paix. De là, toutes les mesures qui ont fait la Belgique ce qu'elle a été jusqu'en 1914 : séparation complète et sans retour de la Belgique et de la Hollande, neutralité garantie par les puissances, refus du trône pour le duc de Nemours, soutien de la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui fut, en effet, choisi, et enfin pacification de l'Europe.

Les difficultés ne manquaient pas.

En général, dit M. de Talleyrand (*Mémoires*, IV, 243), et c'était là ma plus grande difficulté, à Paris, on ne jugeait les affaires qu'à un point de vue exclusivement français, sans faire aux autres la part qui leur était due.

Et (IV, 263), après sa dépêche du 11 août 1831, M. de Talleyrand, revenant sur tous les courants qui se partageaient alors l'Europe, d'ajouter :

Tout cela avait conduit où l'on était. Mon affaire était que cela y conduirait sans guerre, et il n'y en avait point encore.

Et là-dessus il continue, ce qui montre que ce diplomate pacifiste n'était pas non plus un rêveur et un nigaud :

Cela nous avait, en tout cas, donné le temps de faire une armée.

Les vues de M. de Talleyrand sur la paix étaient, d'ailleurs, tout autant françaises qu'européennes. Le 15 septembre 1831, il écrivait à la princesse de Vaudémont (IV, 295) :

Quand on est conquérant, l'action continuelle s'explique, mais quand on arrive par le choix populaire, c'est la tranquillité que l'on demande au souverain. Les passions ne peuvent être étouffées par lui qu'au moyen de la paix. Il faut ne parler que de paix, la mettre dans tous les discours, dans tous les actes. C'est là ce qui établit, et cela uniquement.

On croirait presque, à lire ceci, qu'Aristide Briand faisait des *Mémoires du prince de Talleyrand* son bréviaire. On sait, cependant, qu'il lisait peu, et sans doute moins encore que M. de Talleyrand lui-même.

On ne peut trop repousser toutes les fantaisies militaires des personnes qui entourent notre famille royale. Ces gens-là ne veulent et ne savent que cela : ce n'est pas notre intérêt de jamais les écouter. Il faut être bien pour eux, mais ne leur passer aucun crédit. Établissons-nous. Le roi et sa famille ont de quoi être aimés par la France : on a besoin d'eux. S'il y a paix, c'est par eux que le bien-être vient; s'il y a guerre, c'est par les hommes d'armes qui veulent plaire aux vanités du pays, et ces vanités-là ne durent qu'un temps. Le roi fonde, et la paix est son seul moyen.

Le 2 juin 1832, M. de Talleyrand pouvait écrire à la même, avec une juste fierté (IV, 465) :

J'ai fait ce qu'un autre ne pouvait pas faire, c'est d'avoir conservé les cinq puissances ensemble.

Et dans cette grande affaire de la Belgique, qui menaça vingt fois d'être le point de départ d'une guerre européenne, on peut certes avancer que si M. de Talleyrand parvint à ce résultat pacifique, c'est en partie grâce à son prestige et à son habileté diplomatique qu'il arriva à ses fins, puisqu'il fut même accusé par lord Londonderry, en plein Parlement anglais, de mener le ministère de Sa Majesté Britannique par le bout du nez, mais, jugeant aujourd'hui sur pièces, nous sommes également obligés de dire que c'est parce que M. de Talleyrand avait une vraie doctrine de paix et d'entente européenne, et parce qu'il suivit cette politique avec ténacité, qu'il remporta l'immense succès qui fut son dernier triomphe diplomatique, et peut-être le plus fécond de tous.

LOUIS THOMAS.